

Études d'histoire religieuse



La transition de la fécondité au Québec : un exemple de transgression de la morale catholique?

Danielle Gauvreau

Volume 70, 2004

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1006670ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1006670ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société canadienne d'histoire de l'Église catholique

ISSN

1193-199X (imprimé)

1920-6267 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Gauvreau, D. (2004). La transition de la fécondité au Québec : un exemple de transgression de la morale catholique? *Études d'histoire religieuse*, 70, 7–22.
<https://doi.org/10.7202/1006670ar>

Résumé de l'article

L'une des différences importantes dans le calendrier de la transition de la fécondité qui s'est produite à partir de la fin du XIX^e siècle a trait à la religion, les régions à concentration catholique ayant en général connu un déclin plus tardif que les protestantes. Mettant à profit des sources comme les recensements, les statistiques d'état civil et l'Enquête de fécondité du Québec, ce texte s'attache à analyser le déclin de la fécondité au Québec comme révélateur de certaines formes de transgression de la morale catholique : transgression de l'idéal de la famille nombreuse prôné à différents niveaux de la hiérarchie catholique, puis transgression des règles très précises édictées en matière de contraception.

La transition de la fécondité au Québec : un exemple de transgression de la morale catholique ?¹

Danielle Gauvreau²

Résumé : L'une des différences importantes dans le calendrier de la transition de la fécondité qui s'est produite à partir de la fin du XIX^e siècle a trait à la religion, les régions à concentration catholique ayant en général connu un déclin plus tardif que les protestantes. Mettant à profit des sources comme les recensements, les statistiques d'état civil et l'Enquête de fécondité du Québec, ce texte s'attache à analyser le déclin de la fécondité au Québec comme révélateur de certaines formes de transgression de la morale catholique : transgression de l'idéal de la famille nombreuse prôné à différents niveaux de la hiérarchie catholique, puis transgression des règles très précises édictées en matière de contraception.

Abstract : Towards the end of the 19th century, most industrialized countries experienced a significant fertility decline, however such patterns were not consistent among all groups and religion is an important factor along which this transition varied. In this, countries with predominantly Catholic populations adopted new fertility behaviours later than Protestants. The following text uses census records, vital statistics, and a fertility survey to see whether the Quebec fertility transition reveals any forms of transgression of the Catholic morale. Two types of transgression are specifically examined : one that violates the 'ideal of marriage', which is to form a family and bear children, and another which analyzes the contraceptive means allowed by the Church and how these techniques were used to limit the number of children.

¹ Ce texte a fait l'objet d'une communication présentée au 70^e congrès annuel de la Société canadienne d'histoire de l'Église catholique à Saint-Hyacinthe, le 26 septembre 2003.

² Professeure au Département de sociologie et anthropologie de l'Université Concordia, membre du Centre d'études québécoises de l'Université du Québec à Trois-Rivières. Danielle Gauvreau est formée en démographie, spécialiste de l'histoire de la population québécoise depuis le Régime français jusqu'à nos jours. Ses travaux ont porté sur de nombreux aspects du régime démographique : échanges migratoires, mariage, veuvage et remariage, mortalité des femmes en couches et plus récemment la transition de la fécondité.

Introduction

Examiner la transition de la fécondité au Québec en s'interrogeant sur le fait qu'elle constitue ou non une transgression de la morale catholique, comme le suggère le titre de ce texte, ne va pas nécessairement de soi. Ce rapprochement entre un phénomène démographique et le respect des règles édictées par l'Église a néanmoins quelques précédents qu'il est utile de rappeler ici : l'analyse des conceptions prénuptiales, par exemple, ou encore celle de la proportion des naissances illégitimes ou du calendrier des mariages en fonction des périodes d'interdiction témoignent toutes de l'intérêt qu'il y a à utiliser des angles variés pour apprécier le degré d'acceptation des règles religieuses par les fidèles³. Pour bien comprendre l'angle d'approche utilisé ici, nous situerons d'abord chacun des termes de l'analyse projetée.

La transition de la fécondité, un déclin survenu dans la plupart des pays industrialisés à partir des dernières décennies du XIX^e siècle⁴, constitue un phénomène majeur de l'évolution des populations. Avec la transition de la mortalité, survenue durant une période similaire mais pas toujours suivant le même ordonnancement, elle forme la transition démographique, largement étudiée en démographie⁵. Pour que la transition de la fécondité serve de révélateur d'une quelconque transgression de la morale catholique, il faut toutefois qu'un lien existe entre déclin de la fécondité et religion, en particulier chez les catholiques. L'existence d'un tel lien n'est pas difficile à démontrer. Plusieurs études portant sur l'Europe ou l'Amérique du Nord ont en effet montré le déclin généralement plus tardif de la fécondité chez les catholiques par rapport aux protestants⁶ et le Canada ne fait pas exception à cette situation générale, comme nous le verrons plus loin⁷.

³ Pour la période qui nous intéresse, on peut citer par exemple les travaux de Gérard BOUCHARD, « L'évolution des conceptions prénuptiales comme indicateur de changement culturel », *Annales de démographie historique*, (2001), p. 25-49 et René HARDY, « Les conceptions prénuptiales à Trois-Rivières comme indice de fidélité religieuse », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 54. 4 (2001), p. 531-555.

⁴ À l'exception notable de la France qui, dans le sillage de la turbulence révolutionnaire, affiche dès la fin du XVIII^e siècle des signes évidents de déclin.

⁵ L'intérêt est historique pour les sociétés industrialisées mais il est aussi contemporain pour les sociétés du Tiers-Monde, dont certaines n'ont pas encore achevé leur transition démographique.

⁶ Deux exemples de cette association sont donnés par Ron LESTHAEGHE, « Moral Control, Secularization and Reproduction in Belgium (1600-1900) », in *Historiens et Populations. Liber Amicorum Étienne Hélin*, contributions rassemblées par la Société Belge de Démographie, Louvain-la-Neuve, Academia, 1991, p. 259-279 et par Kevin MCQUILLAN, *Culture, Religion, and Demographic Behaviour. Catholics and Lutherans in Alsace, 1750-1870*, Montréal/Kingston/London/Ithaca, Liverpool University Press and McGill-Queen's University Press, 1999.

⁷ La religion n'est pas le seul facteur explicatif mis de l'avant dans les analyses de la transition de la fécondité. En fait, la religion fait partie d'un ensemble plus vaste de

Dans des conditions relativement semblables, le déclin de la fécondité semble donc s'être concrétisé moins aisément chez les catholiques, ce qui n'étonne pas compte tenu de la position plus rigide adoptée par l'Église catholique à l'égard de ces questions, comparativement par exemple aux Églises protestantes⁸. Ceci dit, les catholiques aussi ont été tentés par la révolution contraceptive et certains y ont adhéré : doit-on conclure que ces comportements constituaient une transgression des règles de l'Église catholique ?

Deux types de transgression semblent susceptibles de survenir lorsque les couples catholiques cherchent à limiter la taille de leurs familles : d'une part, un tel objectif constitue toujours une transgression de l'idéal général de procréation dans le mariage et, d'autre part, les moyens mis en œuvre pour parvenir à avoir moins d'enfants peuvent constituer une transgression des règles très précises édictées par l'Église en cette matière. Ces deux types de transgression, dont l'importance varie suivant la période et en fonction de l'évolution de la position de l'Église en la matière, sont examinés ici.

Le texte présente d'abord un aperçu de l'évolution de la fécondité au Québec et au Canada depuis les dernières décennies du XIX^e siècle et met en évidence certaines particularités de la transition, liées entre autres au facteur religieux. Les deux sections suivantes portent plus spécifiquement sur la notion de transgression en rapport avec les comportements de fécondité des catholiques québécois au cours de deux grandes périodes allant de 1870 à 1930 et de 1930 à 1970. Il importe de préciser que ce texte est issu d'un projet de recherche plus vaste sur le thème de la transition de la fécondité au Québec, en cours depuis quelques années⁹. On trouvera dans ce même numéro un autre texte se rapportant à ce projet. Écrit par Diane

facteurs culturels souvent invoqués pour expliquer les modalités différentes du déclin d'une société à l'autre. À un niveau plus général encore, d'autres théories explicatives mettent l'accent sur des facteurs de type socioéconomique ou matériel pour expliquer la transition de la fécondité. Voir par exemple Ansley J. COALE et Susan COTTS WATKINS eds., *The Decline of Fertility in Europe : The Revised Proceedings of a Conference on the Princeton European Fertility Project*, Princeton, Princeton University Press, 1986 ; George ALTER, « Theories of Fertility Decline : A Nonspecialist's Guide to the Current Debate », *The European Experience of Declining Fertility, 1850-1970. The Quiet Revolution*, John R. GILLIS, Louise A. TILLY et David LEVINE eds., Cambridge et Oxford, Blackwell, 1992.

⁸ En particulier depuis la publication de l'Encyclique *Casti Connubii* en 1930. Voir aussi à ce sujet Claris Edwin SILCOX et Galen FISHER, *Catholics, Jews and Protestants. A Study of Relationships in the United States and Canada*, Westport, Greenwood Press Publishers, 1979 (première édition en 1934 par Harper and Brothers).

⁹ Ce projet a été mené avec Peter Gossage (Université de Sherbrooke) et Diane Gervais (Université Concordia) grâce à l'appui financier du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (deux subventions "équipe" et une au Projet de recherche sur les familles canadiennes), du financement interne de nos institutions respectives ainsi

Gervais, celui-ci fait appel à des sources qualitatives concernant la période plus récente alors que le nôtre se situe davantage dans le long terme et prend appui sur l'analyse de données quantitatives. Chacun constitue en quelque sorte un complément de l'autre.

I - Aperçu de la transition de la fécondité au Québec et au Canada

Au Canada, la transition de la fécondité s'amorce vers la fin des années 1860. Entre cette date et le milieu du XX^e siècle, le nombre d'enfants par femme se trouve réduit environ de moitié, passant d'un peu plus de six enfants en moyenne à un peu plus de trois. C'est, à n'en pas douter, le signe d'une « révolution »¹⁰ importante des comportements : par exemple, ce changement témoigne d'un contrôle beaucoup plus grand exercé sur la vie et sur la manière de la transmettre, tout comme il témoigne d'aspirations différentes pour soi-même et pour ses enfants.

Il existe des différences géographiques très grandes dans le calendrier et le rythme de cette baisse, au Canada comme en Europe. Dans le cas du Canada, le tableau 1 montre bien que l'Ontario et la Colombie-Britannique constituent les deux provinces où la baisse s'amorce le plus rapidement. Ce tableau est basé sur des valeurs relatives (Ontario = 100), ceci afin de contourner le manque de comparabilité directe des indicateurs utilisés. Comme on le voit, c'est à partir des dernières décennies du XX^e siècle que se creuse un écart important entre le Québec et les autres provinces¹¹. Par exemple,

que par la *Hannah Foundation for the History of Medicine*. Nous les en remercions, de même que tous les assistants de recherche ayant participé au projet, particulièrement Stefania Traglia au cours des deux dernières années. Au nombre des textes déjà publiés en rapport avec ce projet, mentionnons : Danielle GAUVREAU et Peter GOSSAGE, « 'Empêcher la famille'. Fécondité et contraception au Québec, 1920-1960 », *Canadian Historical Review*, 78. 3 (Septembre 1997), p. 478-510 ; Peter GOSSAGE et Danielle GAUVREAU, « Demography and Discourse in Transition : Quebec Fertility at the Turn of the Twentieth Century », *The History of the Family : An International Quarterly*, 4. 4 (1999), p. 375-395 ; Danielle GAUVREAU et Peter GOSSAGE, « Canadian Fertility Transitions : Quebec and Ontario at the Turn of the Twentieth Century », *Journal of Family History*, 26. 2 (2001), p. 162-188 ; Danielle GAUVREAU, « La transition de la fécondité au Canada. Bilan et essai d'interprétation », *Annales de démographie historique*, 2 (2002), p. 175-199 ; Diane GERVAIS et Danielle GAUVREAU, « Women, Priests, and Physicians : Family Limitation in Quebec, 1940-1970 », *Journal of Interdisciplinary History*, XXXIV, 2 (2003), p. 293-314.

¹⁰ Nous empruntons ce terme à J. GILLIS *et alii*, « The European Experience... ».

¹¹ Comme l'ont bien montré Bouchard et Lalou (Gérard BOUCHARD et Richard LALOU, « La surfécondité des couples québécois depuis le XVII^e siècle, essai de mesure d'interprétation », *Recherches sociographiques*, XXXIV, 1 (1993), p. 9-44.

l'indicateur de fécondité mesuré pour le Québec en 1901 représente une valeur de 62 % plus élevée que celle de l'Ontario. Cet écart augmente sans cesse avant d'atteindre un plateau durant l'entre deux-guerres et disparaître de manière spectaculaire durant la décennie 1960 alors que la fécondité des Québécoises dégringole pour atteindre les niveaux les plus bas au Canada (voir dernière colonne du tableau 1).

Tableau 1
Valeurs relatives de divers indicateurs de fécondité
Canada et provinces, 1861-1971

Province	1861 (1)	1891 (2)	1901 (3)	1941 (4)	1971 (5)
Colombie-Britannique		80	97	96	96
Alberta			128	118	109
Saskatchewan				117	121
Manitoba		121	126	105	114
Ontario	100	100	100	100	100
Québec	113	139	162	141	85
Nouveau-Brunswick	113	117	133	154	120
Île-du-Prince-Édouard		144	138	134	131
Nouvelle-Écosse	100	114	124	129	113

Note : la province de l'Ontario est prise comme point de comparaison (valeur = 100).

Sources :

(1) Indicateurs de fécondité maritale (I_e) fournis par Marvin MCINNIS, « The Population of Canada in the Nineteenth Century », Chapitre 9 in *A Population History of North America*, éd. par Michael R. HAINES et Richard H. STECKEL, Cambridge, Cambridge University Press, 2000, p. 394.

(2) Calculs basés sur le taux général de fécondité maritale, Marvin MCINNIS, « Canada's Population in the Twentieth Century », Chapitre 12 in *A Population History of North America*, éd. par Michael R. HAINES et Richard H. STECKEL, Cambridge, Cambridge University Press, 2000, p. 549.

(3) Rapports enfants/femme mariée corrigés pour la mortalité infantile (D. GAUVREAU et P. GOSSAGE, « Canadian Fertility Transitions... », p. 162-188.)

(4) et (5) Indices synthétiques de fécondité pour les années 1941 et 1971 publiés dans Statistique Canada, Catalogue 84-202, 1971.

Cette situation a souvent été interprétée en fonction des différences religieuses et linguistiques caractérisant le Québec et l'Ontario : largement catholique et francophone, la population québécoise serait restée attachée à des valeurs traditionnelles prônées par l'Église catholique, ce qui expliquerait le déclin beaucoup plus tardif de sa fécondité. Notre analyse de nouveaux ensembles de données¹², bien qu'elle confirme en partie cette thèse, conduit aussi à formuler des nuances importantes. En premier lieu, la religion, combinée ou non avec la langue, n'est pas le seul facteur important associé aux écarts observés : l'habitat en est un autre, de même que la profession du mari et le niveau d'instruction¹³. Ensuite, l'opposition évidente entre comportements de fécondité des catholiques et des protestants est plus complexe qu'il n'y paraît à première vue, puisque tous les protestants n'ont pas connu la même expérience : dès 1901, par exemple, il est évident que les méthodistes ainsi que les baptistes ontariens affichent des niveaux de fécondité plus bas que ceux des anglicans ou des luthériens de la même province¹⁴. Enfin, et ce résultat est lié à l'effet indépendant d'autres facteurs que la religion (premier point), les comportements de fécondité ne sont pas parfaitement uniformes non plus chez les catholiques. En 1901 en Colombie-Britannique, par exemple, la religion n'exerce aucun effet significatif sur la fécondité, c'est-à-dire que les catholiques n'y ont pas plus d'enfants que les membres des autres religions. Le cas qui nous intéresse évidemment le plus est celui du Québec où, malgré l'effet significatif de la religion, tous les catholiques n'affichent pas pour autant les mêmes niveaux de fécondité. Cette situation peut-elle être interprétée comme le signe d'une transgression de la morale catholique ? Si oui, de quelle façon celle-ci affectait-elle différents sous-groupes ? Nous abordons maintenant ces questions de manière plus approfondie pour deux périodes successives entre 1870 et 1970.

II – La période 1870 à 1930

Deux échantillons des recensements de 1871 et 1901 permettent de mesurer les niveaux de fécondité à l'échelle des individus et des familles en les liant à leurs caractéristiques propres. Ces deux ensembles proviennent pour l'un de l'échantillon de 5 % du recensement de 1901 réalisé par

¹² Voir entre autres D. GAUVREAU et P. GOSSAGE, « Canadian Fertility Transitions... » et D. GAUVREAU, « La transition de la fécondité au Canada... ».

¹³ Mesurée de diverses façons selon les sources et au cours du temps, soit par le degré d'alphabétisation des mères, la fréquentation scolaire des enfants ou le niveau de scolarité des mères.

¹⁴ Voir aussi Eric G. MOORE, « Fertility Decline in Three Ontario Cities, 1861-1881 », *Canadian Studies in Population*, 17, 1 (1990), p. 25-47.

le Projet de recherche sur les familles canadiennes¹⁵ et, pour l'autre, d'un échantillon du recensement de 1871 constitué et mis à notre disposition par Gordon Darroch et Michael Ornstein de l'Université York, à Toronto. Dans les deux cas, l'indicateur de fécondité retenu est le rapport des enfants de moins de 5 ans aux femmes mariées de 15 à 50 ans, une mesure indirecte de la fécondité au cours des cinq années ayant précédé le recensement¹⁶. L'analyse de ces données ne suggère aucune baisse significative des niveaux de fécondité chez les femmes franco-catholiques pour la période allant de 1871 à 1901 (figure 1). Il n'en va pas de même chez les anglo-protestantes, qu'elles résident en milieu rural ou urbain, ni chez les anglo-catholiques (irlandaises pour la plupart) vivant en milieu urbain¹⁷. Comme le montrent les tableaux 2 et 3 qui contiennent les résultats d'analyses statistiques plus poussées, les comportements de fécondité chez les franco-catholiques n'en sont pas pour autant uniformes dans tous les groupes : parmi ces femmes, celles résidant en ville ont moins d'enfants que les autres, tout comme les femmes de journaliers (1871 et 1901) et les épouses des hommes appartenant aux catégories « supérieures » (1901), ainsi que les femmes lettrées (1871, 40-49) ou celles dont les enfants fréquentent l'école assidûment (1901, 40-49). En l'absence de signe probant d'une baisse entre les deux dates, il demeure toutefois hasardeux d'interpréter ces différences comme le reflet du début d'une baisse significative de la fécondité.

D'autres éléments d'information permettent d'affirmer que les comportements évoluent au cours des premières décennies du XX^e siècle. Par exemple, l'analyse de discours que nous avons nous-mêmes réalisée à partir de publications religieuses (et médicales)¹⁸ témoigne du fait que les couples

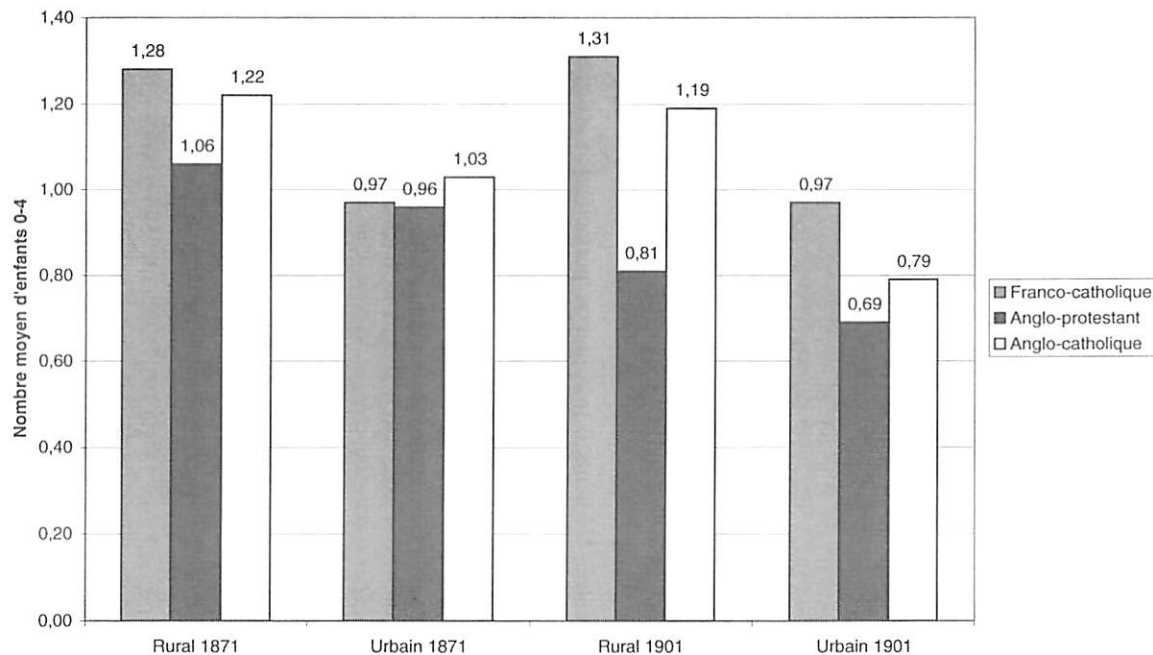
¹⁵ Pour la présentation de cet échantillon, voir Eric W. SAGER, Douglas K. THOMPSON et Marc TROTTIER, *The National Sample of the 1901 Census of Canada: User Guide*, University of Victoria, Canadian Families Project, version 1.0, Décembre 1997.

¹⁶ Cette mesure est imparfaite en ce qu'elle ne tient compte que des enfants encore survivants au moment du recensement. Or la mortalité est élevée à cette époque, ce qui signifie qu'une portion non négligeable des naissances échappe en fait à cette mesure. Elle ne tient pas compte non plus des écarts d'âge au mariage entre les groupes, lesquels affectent la fécondité des femmes les plus jeunes.

¹⁷ Des études suggèrent que la proportion des enfants décédés avant l'âge de 5 ans n'a que peu varié entre 1871 à 1901. Les écarts observés entre milieu urbain et milieu rural devraient toutefois être révisés à la baisse (près de la moitié) pour tenir compte des écarts de mortalité infantile entre ces deux milieux, à l'avantage du milieu rural. Voir à ce sujet Patricia THORNTON, Sherry OLSON, and Quoch Thuy THACH, « Dimensions sociales de la mortalité infantile à Montréal au milieu du XIX^e siècle », *Annales de démographie historique*, (1988), p. 299-325. Patricia THORNTON and Sherry OLSON, « A Deadly Discrimination among Montreal Infants, 1860-1900 », *Continuity and Change*, 16,1, (2001), p. 95-135.

¹⁸ P. GOSSAGE et D. GAUVREAU, « Demography and Discourse in Transition... ».

Figure 1
Rapports enfants < 5 ans / femme mariée selon l'habitat et le groupe ethno-religieux
Québec 1871 et 1901



Source : Calculs faits à partir des échantillons des recensements de 1871 et 1901 (voir Tableaux 2 et 3).

Tableau 2
Résumé de l'analyse (régressions) de facteurs pouvant affecter
la fécondité des Québécoises franco-catholiques mariées,
d'après le recensement de 1871

Facteur	Femmes de 25-39 ans (N = 566)	Femmes de 40-49 ans (N = 245)
Âge des mères	Les plus âgées ont significativement moins d'enfants	Les plus âgées ont significativement moins d'enfants
Alphabétisation des mères	Les plus alphabétisées ont significativement moins d'enfants	Les plus alphabétisées ont significativement moins d'enfants
Fréquentation scolaire des enfants	—	Pas d'effet significatif
Catégorie professionnelle du mari	Les femmes de journaliers et de marchands/commerçants ont significativement moins d'enfants que celles de cultivateurs	Les femmes de journaliers ont significativement moins d'enfants que celles de cultivateurs
Habitat	Les femmes résidant en ville ont significativement moins d'enfants que celles de milieu rural	Pas d'effet significatif

Source : Analyses réalisées à partir de l'échantillon des données nominatives du recensement de 1871 constitué et fourni par Gordon DARROCH et Michael ORNSTEIN (fichier numérisé, format SPSS), « Canadian Historical Mobility Project », Université York.

franco-catholiques sont très certainement tentés de limiter la taille de leur famille au cours de cette période, du moins en milieu urbain. Dans la foulée de la Première Guerre mondiale et dans un contexte où s'entremêlent plusieurs éléments complexes (par exemple : eugénisme, nationalisme, immigration), nous y avons noté un net durcissement du discours catholique qui passe de la célébration des familles nombreuses à l'exhortation à avoir des familles nombreuses et à contrer les forces du mal, qui voudraient détourner les couples de cet objectif fondamental du mariage. Ce discours, concrétisé dans la désormais célèbre expression « revanche des berceaux », témoigne de l'existence d'une volonté croissante des couples de limiter la taille de leur famille.

D'autres sources quantitatives confirment le déclin de la fécondité de la population québécoise¹⁹, et donc chez les franco-catholiques qui en

¹⁹ L'analyse des recensements ultérieurs à 1901 n'est pas encore possible puisqu'ils ne sont pas disponibles dans leur forme manuscrite. Un projet en cours visant à construire des échantillons représentatifs des recensements de 1911 à 1951 changera sous peu cette situation et permettra de réaliser des analyses plus directes de l'évolution du phénomène.

Tableau 3
Résumé de l'analyse (régressions) de facteurs pouvant affecter
la fécondité des Québécoises franco-catholiques mariées,
d'après le recensement de 1901

Facteur	Femmes de 25-39 ans (N = 3816)	Femmes de 40-49 ans (N = 1463)
Âge des mères	Les plus âgées ont significativement moins d'enfants	Les plus âgées ont significativement moins d'enfants
Lieu de naissance des mères	Pas d'effet significatif	Pas d'effet significatif
Alphabétisation des mères	Pas d'effet significatif	Pas d'effet significatif
Fréquentation scolaire des enfants	—	Les femmes dont les enfants fréquentent majoritairement l'école ont significativement moins d'enfants
Catégorie professionnelle du mari	Toutes les catégories professionnelles ont significativement moins d'enfants que les cultivateurs	Les femmes de « cadres » et celles de travailleurs manuels salariés ont significativement moins d'enfants que celles de cultivateurs
Habitat	Les femmes résidant dans les grandes villes et dans les villes moyennes ont significativement moins d'enfants que celles de milieu rural	Les femmes résidant dans les grandes villes ont significativement moins d'enfants que celles de milieu rural

Source : Analyses réalisées à partir de l'échantillon des données nominatives du recensement de 1901 (fichier numérisé, format SPSS), constitué par le Projet de recherche sur les familles canadiennes, dirigé par Eric W. SAGER, Université de Victoria (dont j'étais également membre).

composent la très grande majorité, à partir de la fin des années 1910 et très certainement dans les années 1920²⁰. Il s'agit des statistiques de l'état civil, mises en place au Québec en 1926, et des analyses publiées du recensement de 1941, le premier à demander aux femmes mariées de tous âges le nombre total d'enfants qu'elles ont mis au monde²¹. L'examen de l'évolution de la

²⁰ Pour la ville industrielle de Saint-Hyacinthe, Peter Gossage décèle des signes de déclin chez les couples mariés au début des années 1890, c'est-à-dire dès les premières décennies du XX^e siècle (Peter GOSSAGE, *Families in Transition : Industry and Population in Nineteenth-Century Saint-Hyacinthe*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 1999).

²¹ Pour une analyse des statistiques d'état civil, voir Enid CHARLES, « Differential Fertility in Canada, 1931 », *The Canadian Journal of Economics and Political Science*, IX (1943), p. 175-218 et W. R. TRACEY, *Fécondité de la femme canadienne*, Ottawa,

fécondité durant cette période témoigne ainsi des efforts d'une proportion non négligeable de couples pour limiter la taille de leur famille. Les moyens utilisés par ces couples pour ralentir ou interrompre définitivement le rythme de constitution de leur famille sont vraisemblablement rudimentaires : ce sont des « moyens du bord » comme l'allaitement prolongé, le retrait ou le calendrier, connu avec plus de précision à partir du milieu des années 1920, c'est-à-dire des moyens bien imparfaits mais qui donnent néanmoins quelques résultats, variables d'ailleurs selon les individus.

Ces comportements relativement nouveaux dans le cas des catholiques francophones constituent sans aucun doute une transgression de l'idéal de procréation dans le mariage, prôné par la religion catholique et réitéré de façon très nette par le clergé québécois dans ses contacts avec les fidèles²². Certes, cette transgression n'est pas le fait de tous les couples, et les facteurs mentionnés plus haut (habitat, niveau d'instruction, profession) constituent probablement des lignes de démarcation au sein du groupe des franco-catholiques. Il est important par ailleurs de noter que la transition de la fécondité qui s'amorce pour les Québécois en ce début de XX^e siècle s'inscrit dans un contexte où l'Église catholique n'est pas la seule à tenter de contrôler le comportement de ses fidèles. Dès 1892 au Canada, et dans presque tous les pays industrialisés autour de la même date, les gouvernements adoptent des lois restreignant la diffusion d'information et la vente de matériel contraceptif. L'opposition à la contraception est donc aussi étatique et les tendances observées ici doivent être vues comme s'inscrivant dans un contexte plus large que simplement religieux²³.

III – Le milieu du XX^e siècle (1930 à 1970)

L'année 1930 est marquée par la publication de l'Encyclique *Casti Connubii* qui, contrairement à la position de l'Église anglicane publiée la même année, officialise l'opposition de l'Église catholique au recours à la contraception. Cette date est utilisée ici pour démarquer deux grandes périodes qui se distinguent aussi par les caractéristiques des sources disponibles pour rendre compte de l'évolution de la fécondité. Dans le cas de la seconde période, il s'agit des données rétrospectives des recensements

Bureau fédéral de la statistique, 1942. Pour le recensement de 1941, voir l'excellente monographie de recensement réalisée par Enid CHARLES, *The Changing Size of the Family in Canada*, Ottawa, Bureau fédéral de la statistique, 1948.

²² P. GOSSAGE et D. GAUVREAU, « Demography and Discourse in Transition... », p. 382-383.

²³ Sur cet aspect de l'histoire canadienne, voir Angus MCLAREN and Arlene TIGAR MCLAREN, *The Bedroom and the State : The Changing Practices and Politics of Contraception and Abortion in Canada 1880-1980*, Toronto, McClelland and Stewart, 1986.

de 1941 et 1971 ainsi que de l'Enquête de fécondité du Québec réalisée en 1971 sous l'égide du professeur Jacques Henripin²⁴, sources qui procèdent d'une observation plus directe et systématique de la fécondité.

Recueillie pour la première fois au recensement de 1941, l'information relative au nombre total d'enfants mis au monde par les femmes déjà mariées est reproduite au tableau 4 pour les Québécoises ayant complété leur vie reproductive (45 à 54 ans)²⁵. Les chiffres fournis dans ce tableau constituent une mesure rétrospective qui résume en quelque sorte la fécondité des femmes au cours des vingt-cinq années précédant le recensement de 1941. Comme ce tableau l'indique, des différences importantes existent entre Québécoises de diverses religions en ce qui a trait au nombre d'enfants. Par exemple, les femmes mariées franco-catholiques vivant en milieu urbain et ayant moins de neuf années de scolarité ont donné naissance en moyenne à 5,47 enfants, comparativement à 2,96 pour les anglo-protestantes, un chiffre presque deux fois plus élevé que le second.

Tableau 4
Nombre moyen d'enfants chez les femmes mariées de 45-54 ans
selon l'appartenance linguistique et religieuse, le niveau de scolarité
et l'habitat, Québec 1941

Habitat	Années de scolarité	
	0-8	9-12
Milieu urbain		
Franco-catholiques	5,47	4,33
Anglo-catholiques	3,94	3,05
Anglo-protestantes	2,96	1,96
Milieu rural		
Franco-catholiques	8,53	7,66
Anglo-catholiques	6,47	5,97
Anglo-protestantes	3,81	3,17

Source : Enid CHARLES, *The Changing Size of the Family in Canada*, Ottawa, Bureau fédéral de la statistique, 1948, p. 72.

²⁴ Pour un aperçu de cette enquête, voir Jacques HENRIPIN et Évelyne LAPIERRE-ADAMCYK, *La Fin de la revanche des berceaux : qu'en pensent les Québécoises ?*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1974.

²⁵ Les résultats qui suivent sont tous tirés de la monographie de recensement réalisée sur le thème de la fécondité et des familles (E. CHARLES, *The Changing Size...*). Ce travail est remarquable, d'autant plus qu'il a été réalisé avec des moyens statistiques et techniques beaucoup moins développés qu'aujourd'hui.

Des écarts apparaissent aussi entre les franco-catholiques et les anglo-catholiques, ce qui suggère que la langue est un autre facteur de différenciation chez les catholiques, mais nous voulons surtout insister ici sur les différences au sein du groupe franco-catholique. La plus frappante a trait à l'habitat puisque les femmes moins scolarisées (moins de neuf années) résidant en milieu rural ont eu 60 % plus d'enfants que celles résidant en ville, soit 8,53 enfants en moyenne comparativement à 5,47 pour les citadines. Un écart similaire vaut pour les plus scolarisées (7,66 et 4,33, une différence de 77 %). Le nombre d'années de scolarité est également associé à des différences, moins importantes cependant : le surplus est de l'ordre de 25 % pour les moins scolarisées, en milieu rural comme en milieu urbain.

Nous avons pu nous-même réaliser l'analyse de données tirées du recensement de 1971, qui sont fondées sur le même genre de mesure, soit le nombre total d'enfants mis au monde par les femmes de 45 ans et plus²⁶. Le tableau 5 résume les résultats de ces analyses pour les seules femmes catholiques. Deux facteurs démographiques exercent un effet marqué sur la fécondité : les femmes nées plus tôt dans le siècle ont eu plus d'enfants que les autres et celles mariées à un âge plus jeune ont eu significativement plus d'enfants que les autres, deux résultats qui ne surprennent pas étant donné l'évolution générale de la fécondité et la plus longue période reproductive des femmes mariées à un âge plus jeune²⁷. Outre ces facteurs démographiques, d'autres facteurs sont associés à des différences significatives de fécondité chez les catholiques : l'habitat, le niveau d'instruction ainsi que la langue maternelle²⁸. Chez les seules franco-catholiques, la connaissance de l'anglais est également associée à un nombre moins élevé d'enfants (résultats non présentés ici). Les différences relatives à ces caractéristiques vont toutes dans le sens de celles déjà mentionnées plus haut : moindre fécondité chez les femmes catholiques vivant en milieu urbain, chez les femmes plus instruites ainsi que chez les femmes de langue maternelle autre que française.

²⁶ Ces données sont contenues dans le fichier des micro-données (individus) que Statistique Canada met à la disposition des chercheurs. Nous n'utilisons pas la monographie du recensement de 1961, davantage axée sur des analyses au niveau canadien (Jacques HENRIPIN, *Tendances et facteurs de la fécondité au Canada*, monographie sur le recensement de 1961, Ottawa, Bureau fédéral de la statistique, 1968).

²⁷ L'âge au mariage est associé à des niveaux de fécondité plus élevés pour une autre raison qui tient au fait que les femmes mariées plus précocement souhaitent souvent avoir plus d'enfants, ce qui induit un phénomène de sélection.

²⁸ Il n'a pas été possible, dans cette série d'analyses, de prendre en compte la variable professionnelle puisque, dans le cas des femmes âgées, l'information recueillie au moment du recensement de 1971 n'a peut-être que peu de lien avec la profession exercée au moment de la naissance des enfants.

Tableau 5
Résumé de l'analyse (régression) de facteurs pouvant affecter
la fécondité des Québécoises catholiques mariées de 45 ans et plus,
données rétrospectives du recensement de 1971

Facteur	Résultat (N = 5429)
Âge	Les femmes des générations plus anciennes ont eu significativement plus d'enfants que les autres
Âge au mariage	Les femmes mariées plus tardivement ont eu significativement moins d'enfants que les autres
Milieu de résidence	Les femmes résidant dans les petites villes et en milieu rural ont eu significativement plus d'enfants que celles des grandes villes
Scolarité	Les femmes plus scolarisées (9 années ou plus) ont eu significativement moins d'enfants que celles ayant moins de 5 ans de scolarité
Langue maternelle	Les femmes de langue maternelle autre que française ont eu significativement moins d'enfants

Source : Fichier des micro-données du recensement de 1971.

L'enquête de fécondité du Québec de 1971, en recueillant une foule d'informations sur la vie reproductive de femmes de tous âges, constitue une source complémentaire d'informations couvrant certains aspects moins bien connus de la transition de la fécondité, par exemple la question des moyens utilisés par les couples pour limiter la taille de leur famille²⁹. Plusieurs questions de cette enquête portaient sur la contraception : elles concernent, par exemple, la connaissance de divers moyens de contraception ou le recours à l'un ou l'autre de ces moyens au cours de la vie reproductive du couple, envisagée de façon détaillée pour tenir compte de chaque grossesse de la femme. Comme nous l'avons montré ailleurs³⁰, les données de cette enquête témoignent d'une association très nette entre religion et intensité du recours à la contraception ainsi qu'entre la religion et les moyens spécifiques mis en œuvre pour limiter la taille de sa famille. Non seulement les catholiques sont-elles moins nombreuses à avoir utilisé la contraception, elles sont aussi beaucoup plus nombreuses à avoir eu recours aux méthodes rythmique, sympto-thermique ou encore à l'abstinence (80 %) que les femmes des autres

²⁹ Nous remercions Évelyne Lapierre-Adamcyk, de l'Université de Montréal, de nous avoir donné accès à ces données ainsi que Paul-Marie Huot de nous avoir secondée dans leur analyse. Lucie Gingras a pour sa part effectué la plupart des analyses auxquelles nous référons ici.

³⁰ D. GAUVREAU et P. GOSSAGE, « Empêcher la famille... ».

religions (protestantes et juives surtout), moins réfractaires à l'usage de moyens mécaniques comme le diaphragme et le condom. Chez ces dernières, 20 % seulement ont eu recours aux moyens privilégiés par les catholiques, soit ceux permis par l'Église catholique.

Cette divergence dans les moyens de contraception utilisés par les femmes de diverses religions est importante à plus d'un titre. D'une part, elle est susceptible d'expliquer une partie des écarts de fécondité puisque tous ces moyens ne sont pas également efficaces. D'autre part, la divergence se révèle aussi importante pour une interprétation du déclin de la fécondité en fonction d'une possible transgression des règles édictées par l'Église catholique en cette matière. Alors que l'évolution des niveaux de fécondité avant 1960 suggère une telle transgression, il est clair que cette interprétation doit être considérablement nuancée pour tenir compte du fait que tous les couples ne cherchent pas à limiter la taille de leur famille et que la très grande majorité de ceux qui le font tendent à respecter les prescriptions de l'Église en la matière. Dans ce dernier cas, la transgression se situe donc davantage au niveau de l'idéal de procréation prôné dans le mariage, auquel même l'Église apporte quelques bémols durant cette période en permettant le recours aux méthodes basées sur le calendrier.

Conclusion

Dans l'esprit de beaucoup de gens, le déclin de la fécondité au Québec renvoie à la décennie des années 1960 et va de pair avec la « révolution tranquille » qui secoue alors le Québec. Ce travail a montré que cette image populaire est inexacte en ce qu'elle occulte une portion non négligeable du déclin, survenu avant les années 1960 et sans l'aide d'un moyen de contraception moderne comme la pilule. Appréhendant cette évolution comme un révélateur potentiel de la transgression des règles édictées par l'Église catholique en cette matière, nous sommes en mesure de conclure que certains éléments de cette évolution constituent une réelle transgression de la morale catholique alors que d'autres n'en sont pas.

La transgression se situe à notre avis à deux niveaux. D'un côté, elle touche les couples qui ont sciemment tenté d'avoir moins d'enfants, malgré l'objectif de procréation associé au sacrement du mariage, prôné de tout temps par l'Église et réitéré de façon très claire dans les premières décennies du XX^e siècle ; de l'autre, elle concerne la minorité de couples qui ont fait fi des règles de l'Église en matière de contraception et utilisé des moyens défendus pour parvenir à leurs fins (condom, diaphragme, ...). Ces deux types de transgression sont visibles dès les débuts du XX^e siècle : ils perdurent tout au long de ce siècle et le premier type, soit la volonté de limiter la taille de sa famille, gagne une majorité grandissante de couples, au point

qu'il en devient presque banal dans les dernières décennies à l'étude³¹. Le calendrier de cette évolution rappelle par ailleurs celui mis au jour pour un autre phénomène relié au précédent, les conceptions prénuptiales. Quoique le pourcentage de ces dernières n'ait jamais atteint des niveaux très élevés au Québec, quelques études démontrent sa tendance à la hausse à partir des premières décennies du siècle dernier³². Dans tous ces cas, les changements profonds associés aux processus d'industrialisation et d'urbanisation ne semblent pas étrangers au développement d'une morale plus personnelle, moins exclusivement centrée sur les prescriptions de l'Église. Dans le cas du recours à la contraception, cette évolution touche d'abord le milieu urbain et les individus plus instruits.

Ainsi, l'évolution à la baisse des niveaux de fécondité ne signifie pas nécessairement qu'il y a transgression des règles de l'Église catholique, comme en témoigne la très grande proportion de couples qui tentent de limiter la taille de leur famille en inscrivant leur démarche à l'intérieur des paramètres définis par l'Église catholique. Il serait faux toutefois de conclure que ce respect des règles de l'Église témoigne d'une adhésion complète et inconditionnelle des couples aux prescriptions de l'Église. Pour beaucoup, la situation était source de tensions ; ces couples étaient souvent tourmentés et vivaient très difficilement les contraintes découlant de leur appartenance religieuse. C'est là la face cachée du respect des règles de la morale catholique qu'éclaire un autre texte de ce volume³³, réalisé à partir d'entrevues avec les acteurs de la période plus récente.

³¹ *Ibid*, p. 488.

³² Voir G. BOUCHARD, « L'évolution des conceptions prénuptiales ... », R. HARDY, « Les conceptions prénuptiales à Trois-Rivières ... », ainsi que Lucia FERRETTI, *Entre voisins. La société paroissiale en milieu urbain : Saint-Pierre-Apôtre de Montréal 1848-1930*, Montréal, Boréal, 1992.

³³ Voir le texte de Diane Gervais dans ce numéro.